

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle du Conseil à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de K ESSAYAR), S CIVIER(proc de M ALLAMEL), J DAUMAS, C FAURE( proc de JY MEYER), R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de P GAILLARD et MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE (proc de JY PONTHER), JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de S GENEST et J BOYER), G FANGIER (proc de M CHAZE), S REYNIER (proc de C WIOT), G DOZ, F CHASSON, A ROUSSET (proc de M TAUPENAS), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIELHE et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 34  
Procurations : 13  
Votants : 47  
Absents : 5

Date de convocation : 05/04/2022

**Secrétaire de séance :** Patrick MAISONNEUVE

**Absents :** R MOULIN, J LAFFONT, J SEBASTIEN, A CHARROUD et V VANDUYNSLAGER

**En présence des suppléants non votants :**

**Objet : Manifestation Les AstroNomades (les 9 et 10 juillet 2022) - défraiement des scientifiques participants.**

Dans le cadre des AstroNomades, événementiel de culture scientifique centré sur l'astronomie et les sciences des planètes, plusieurs animations sont proposées par des scientifiques : Brigitte Zanda (spécialiste des météorites, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) et Éric Lewin (enseignant-chercheur en sciences de la terre et des planètes à l'Université de Grenoble-Alpes) désignés comme co-directeurs scientifiques des AstroNomades et sont choisis en fonction des thèmes programmés.

Ces personnalités ne demandent pas de rémunération pour les activités menées sur Les AstroNomades.

En revanche, il revient à la charge de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas d'assurer le remboursement des frais de transport, de restauration et d'hébergement. Il en va de même pour certains prestataires programmés sur ces deux jours et venant de loin.

Ces coûts de défraiement pour les scientifiques invités sont estimés à 5 320 € TTC et sont compris dans le budget total de la manifestation estimé à 16 990 € TTC. Des demandes de subventions sont déposées chaque année pour co-financer la manifestation.

Les associations locales et autres professionnels intervenants seront payés sur facture.

Aussi, il vous est proposé de prendre en charge ces frais pour les scientifiques et prestataires éloignés.

Les frais de transports seront remboursés aux participants : ces personnes pourront être remboursées personnellement ou via leur structure au cas par cas.

Les frais de restauration (limités à 20 € par repas) et d'hébergement seront directement pris en charge par la communauté de communes du Bassin d'Aubenas auprès des prestataires sollicités.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'autoriser :**

- La prise en charge de ces frais estimés à 5 320 € TTC par la communauté de communes du Bassin d'Aubenas sur la base des factures présentées par les intervenants,
- Le Président à signer tout acte se rapportant à la présente.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 12 avril 2022

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20220411-DEL11042022-51-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2022  
Date de réception préfecture : 19/04/2022